



## Contrat non signé par employeur

Par **annie18**, le **23/07/2014** à **10:41**

Bonjour,

Je suis embauché depuis le 1er juin comme cadre dirigeant dans une entreprise et j'ai perçu mon premier bulletin de salaire.

Or à ce jour, mon employeur n' a toujours pas signé de contrat de travail.

Suis-je considéré en CDI directement et qu'en est-il de la période d'essai de 4 mois qui était normalement prévue ? Y-a-t'il un texte là-dessus ?

Merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **23/07/2014** à **11:09**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous même avez signé le contrat de travail et l'avez rendu à l'employeur éventuellement en conservant une copie...

Sinon, si vous n'en signez pas un maintenant antidaté, sans contrat de travail écrit, vous êtes en CDI sans période d'essai puisque celle-ci doit être obligatoirement prévue au contrat de travail...

Par **annie18**, le **23/07/2014** à **11:51**

merci pour votre rapidité.

Non, je ne l'ai pas signé non plus, parce que l'employeur devait apporter des modifications à ma demande, mais rien n'arrive.

Donc je considère que suis en CDI et sans période d'essai ?

Merci encore

Par **P.M.**, le **23/07/2014** à **12:37**

Vous pouvez effectivement...

Par **annie18**, le **23/07/2014** à **13:45**

les grands esprits se rencontrant, je viens à l'instant de recevoir un mail du DRH me demandant de signer ce fameux contrat de travail.

Mon embauche datant du 1er juin dernier, quelle date dois-je mettre pour retourner ce contrat : la date d'aujourd'hui ou celle du début d'embauche ? et concernant la période d'essai de 4 mois ? Est-elle prolongée si je signe à la date d'aujourd'hui ?

merci à nouveau

Par **P.M.**, le **23/07/2014** à **15:19**

Soit vous refusez de signer le contrat soit vous le signez en mentionnant la date du jour et donc vous renoncez aux modifications demandées ainsi si l'employeur rompait la période d'essai vous pourriez le contester, elle n'est renouvelable qu'avec votre accord formel si le contrat de travail le précise et parce que la Convention Collective le prévoit..